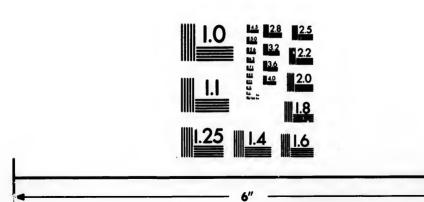


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Canadian Inst

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.					L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.				
	Coloured covers/ Couverture de cou	lleur _.			Coloured Pages de				
	Covers damaged/ Couverture endommagée				Pages damaged/ Pages endommagées				
	Covers restored as Couverture restau		60	\checkmark	Pages resi			1.70.70.7	
	Cover title missing Le titre de couvert				Pages disc Pages déc				
	Coloured maps/ Cartes géographiq	ues en couleur		\checkmark	Pages det Pages dét				
	Coloured ink (i.e. Encre de couleur (\checkmark	Showthro Transpare				
	Coloured plates ar Planches et/ou illu				Quality of Qualité in			on	
		Bound with other material/ Relié avec d'autres documents			includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire				
	Tight binding may cause shadows or distortion along inter;or margin/ Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				Only edition available/ Seule édition disponible Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.				
	Additional comme Commentaires su								
	item is filmed at th					1			
10X	ocument est filmé 14X		tion indique ci-de ISX	22X		26X		30X	
						1			
	12X	16X	20X		24X		28X		32X

The copy film to the generor

The images appossible cons of the origina filming contra

Original copie beginning wit the last page sion, or the b other original first page wit sion, and end or illustrated

The last recorshall contain TINUED"), or whichever ap

Maps, plates, different redu entirely include beginning in tright and top required. The method: The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the lest page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives publiques du Canada

Les images suiventes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de ls : ondition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → aignifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3		

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

A TOUS LES ELECTEURS DU BAS CANA

MES COMPATRIOTES

bon que neus nous eccupions. Avent la Consavec le Censeil ; à présent il ne peut faire aueune loix sans le cousentement de la Chambre qui est nommée par vous, c'est-là la Constitution. Vous voyez tout de suite, il me semble, qu'il vant mieux avoir la Constitution, que d'être somme auparavant; car, puisqu'aucune loi ne peut se faire sans le consentement de la Chambre, il cet impossible passe une loi qui vous soit désavantageuse, si vous choisissiez bien la Cham-

vaudroit mieux n'avoir pas de Constitution et être comme au paravant, parceque le Gouverneur. et le Conseil na pouvoient pas vous taxer comme la chambre peut le faire acutuellement. Mais ceux qui vous disent cela ne vous disent pas toute la vérita, ils ne vous disert, pes qu'avant la Constitution, c'étoit le Parlement d'Angleterre qui vous taxoit, en 1774 lorque le Parlement d'Ampleterre regle que la Geoferneur feroit les loix ici avec le Couseil, il pans en même terne vite la différence.

Je ne : tentions pour vous, il vaut encore mienx que une Constitution que de n'en pas avoir. vons ayez le droit de vous taxer et de régler vos affaires vous mêmes. Je vous ferai une compa-

Ja vous parlerai un peu de la Constitution du bien, vous nimez mieus espendant regler-et de ses simires, ce sont des choses dont il est uous-même la dépende de votre ménage, que de : la faire régler par votre pere. Taut que vous titution c'était le Gouverneur qui falsoit les loix avez éte' enfant, il étoit mieux que votre pere la rigia lui-même parce qu'il savoit mieux due vous même ce qu'il vous falloit; mais quand vous êtes devena homme, que vons avez éte' en état d'avoir. un ménage vons-même, votse pere a trouvé midux de vous établir et de vous donnér vos affaires à conduire, et vons avez trouve' cala mieux vous même; parce que quoique votre pere eut d'anisi bonnes intentions pour vous que vous aviez vous-même, your éliez pins en élat de councitre vos affaires que lui qui étoit éloigne' de vous et qui avoit aussi les siennes à conddite. S'il ful ent Il y en a cependant qui vous disent, qu'il falla conduire ses affaires, et celles de tous ses enfans, il n'anroit pas pu faire adisi bien les affaires de chacun, que chacua ponvoit les faire lui-même.

L'Angleterre a fait exactement comme a fait votre pere, à mesure que ses entant c'est-à-dire ses Colonies, ont éta' en état de régler le vra propres affaires, elle leur a laime le soin de forregter, et les a établis, en leur donnant une consix it i vec le Coureil. Il pend en même tens titution. Quand le tems a été venu pour vens, ne loi pour vons taxer, c'est à dire pour taxer elle vous en a donné une comme sux suffes, car titution. Quand le tems a éte venu pour vens, ses boissesse qui sont bnes dans le paye—à pré- elle ne fait point de distinction entre ses enfants. sent lequel aimez vous mieux, d'être taxés par Ainsi depuis ce tems vous êtes charges du soin le Parlement d'Angleterre, ou de vous taxer de vos propres affaires, de voue taxer, de regier vous-mêmes. Je crois que vous apparcevez bien votre dépense comme vous voules, et de passer ies loix que vons tronvez à propos pour voirs bien. Vons ne faites pas tout cela en personne, pas dire que le Parlement d'An- parce qu'il seroit impossible de vous assembler et voulu vous rendre malheureux de vous loger tous dans la Chambre, mais vous en vous talant trop. Il n'avoit que de honnes nommez qui vous vouloz d'entre vous pour le intentions: ponr vons, comme on le voit bien, faite à votre place, et zons êtes surs que rien ne Passqu'il a mis entre vos propres mains le dioit peut passer contre le consentement de ceux que de vous taxer vous-mêmes. Mais quoique le vous nommes. Il me semble qu'à présent vous Parlement d'Angleterre n'eut que de bonnes in- êtes convainces qu'il vaut mieux pour vous avoir

J'ui encore à occuper un moment de votre atraison qui me parroit bien juste. Quoique vons tention. Depuis que vous avez vutre Constitution coyex bien persuadés que votre pere ne vout que l'Angleterre a encore continuée de vous aider et

A TOUS LES ELECTEURS DU BAS CANA.

1810 ure com(P) Riores,

the second sing or the colors of the first end of the second of the seco in a first the something the land were full from the first page to the same and the same page his was a grant the valider and rem the the besties one will trup sail it. I was I they a Law of stone of the board of the first of the state of th The seges four de . I d'an almbe. " I an in an in a said the set in the set and are a commence of the contract the title day become in the contract of the co we have a state a state of the confidence of the 2. 2 m. 10 m. mari - 1 v mind to at West working to be made to the contract to the

Il & romme supposered proceeding in Bringeriene Biles du elison cour, Buch de face in the ing At " Louisty on necessity to previous tanks suggested by trainer. harte dest feld id fair anafuntfändet. - Mai. to the rest the no years diseate post entered in vater pare, it meaned goods to been first some The first the state of the stat The design of the control of the con the thirty of the property of the race there is not property and it was the the state of the second second

do no vena pas die o on il Baria part d'Arra parco qu'il recon de licit et assi de contratto de the runte and a succession of the control of the co the stage himse gate of attended to be presented and a defection of the track of animal me instructions pro vers all and its in first a color from the state part of the state part of a same pulsery it a series which pare distributed the treet passes of the court for court for for the tent was a comment to be formered to the some the tenth of the control of the police of the sole After any unit in the state of the prior of tributed or required a security of the tributed of the second of the seco these graves per in the a december of a children to the contract of the contract of the contract of the contract of

mergen on an incidental state of the state of the second arms of an arms of the second alitico . The start all are the allered armonic and fire the first Angulug and there we have blanche that the second of the content of the the the the second of the se

Lity out of sufferences the street galid ker lenk vice enge tronica i pro n co bion. Valle lates pre- tont

degra bien per nay a que votre pere na veut è un l'Augent va a surere continue de vius aider et

de la liste Civile, ce qui pronve encore pour le dire en passant que ce n'étoit pas pour vous charger qu'elle vous avoit donne' votre Constitution. La somme qu'elle paye pour vous est à présent at d'environ reise mille louis camme je vons l'ai déjà dit. La dépense entière ètant de quarente trois mille louis, la somme que vous payez vousmême est d'environ vingt sept mille louis.

Cette année vos Regissentans forest-dire, cour de la premiere colonne dans le lettre que e vous ai dernierement écrite) ont offerte payer oute la dépense, et ceux de la seconde colonne ou sent les gens en place, s'y sont opposés. Il l'agit maintenant de sevoir ce qui vous sera le plus avantageux, de payer vous-mêmes votre dépense, c'est-à-dire les sept mille lottis de plus; on de laisser l'Angleterre continuer de payer ce surplus qui augmente tous les ans. Comme ce surplus angmente d'afinée, en année il faudra qu'il vienne un tems que vous en soyez charges comme je vons l'ai déjà dit. Vaut-il mienx que vons yous en chargicz vous-même actuellement, que d'attendre qu'il soit bien augmente'. Les geus en places vous disent qu'il ne faut pas payer of se donuent beaucoup de tourment pour vous le perunador,

Je vous ferai encose une comparaison ou piutôt je continuerai celle que j'ai déjà cmmencé, quand votre pere vous a établi et que vous avez votre ménage à part, il vous aide encore quelque vous tirer vens-même d'affaire.

Si votre pere continuoit toujours à payer, qu'il paya l'entretien de votre femme et de vos enfans; que votre femme et vos enfans portassent plus beau et fissent plus de dépense par ce moyen que vous ne pourriez leur en faire faire; qu'en-En votre pere que je suppose riche, fut si bon pour sa brud et ses petits enfans, qu'il augmenta toujours suivant leur désir ; votre femme et vos enfans s'accoutulmeroient à porter plus bean et à faire plus de dépense que vous ne seriez en état de leur faire faire vous-même quand vous seriez ebligez de la payer. Se voyant toujours soute-aux et entretenus à leur gre' sans que cela fut tire' de votre bourse, ils sentiroient moins le be-

de payer ane partie de votre dépense, c'est-à-dire si toute là dépense étoit tirée de la maison ils ne pourroient dépenser qu'à proportion qu'ils aideroient à méuager et à gaguer eux-mêmes, au lieu qu'étant aussi bien saus rravailler qu'en travaillant, ils prendront moins d'interêt aux affaires de la famille. Ainsi ils preudront le gont du travail et du ménagement, ils voudront se promener, Etre toujours bien habillés avoit les mains toujours blanches, tous les jours seront ponr eux des Dimanches; vous aurez mille peine à les mettre aux ouvrages de la maison. Peut-être même arrivera-t-il qu'ils aimeront moins, qu'ils craindront moins de vous déplaire. Ils vous trouveront incomode quand vous voudrez les faire travailler vos aflaires iront mal, tout le train de votre mais son cera neglige', vous appauvrirez de jour len jour, vous seres de mauvais humeur, votre femme et vos enfans feront peut-être des rapports coutre vous à votre père, et peut être qu'à la fin votre père viedra à en croire une parie à vous aimer moins qu'il ne faisoit auparavant.

Quand vous viendrez à vous appercevoir de tout cela vous commencerez à faire des reflexions Vous direz : mes affairesvont mal, tout le tain de ma maison est negligé : ma femme et mes enfans ont perdu le gout du travail et du ménagement, ils ne sont plus intésessés pour la maison, lls s'acontinment a porter beau et à faire une plus forté depense que je ne pourrai soutenir quand je serai oblige' de la payer. On ne m'écoute presque plus dans ma maison; on m'y regarde comme un porteur, je n'ai presque plus d'autorite' dans ma tems jusqu'à ce que vous soyez bien en état de famille; je n'y suis pas autant aime que je l'étois et peut-être suis-je en danger de perdre l'affece tion de mon père.-Eh bien direz vous, je m'en vais faire un effort avant que le mal soit trop augmente'. Je m'envais écrire à mor père que je me sens en état a présent de soutenir ma famille et je le remercierai bien de la bonte' qui l'a eu de maider jusqu'à present. Je payerai toutes les de-penses de ma semme et de mes enfans; je veux même les entretenir aussi bien qu'ils le sont actuellement. Quand ils sentiront que leur bien être dépendra de la prospérite' de ma maison, et de mes affaires, ila y prendront intérêt ; chacun d'eux s'apliquera de son mieux aux travaux de la famille, et mes affaires se rétabliront. Quand ma et mes enfans n'attendront rien de que moi je serai bien mieux écoute' d'eux, ils tâcheront de me soin de travailler pour la maison, que si toute plaire. Quand ils vereont que je ne les ferai traseur dépense étoit tirée de la maison, paire que Asiller avec moi que pour qu'ils soient bien euxde naver duc perfer de votice de cenar, evel-a-dire ai toute le depense étoit tirée de la moron ils re ger great vous krous Appino vane Constitution. havered du'all paver pour spar est & prevent relience of ourses with billier a reason with the re-City in . has they that a state of the it is appropriate trois sayer surv val. stress si tomolallim riot ministed alumbiocolist of the mile louis.

suppression of the state of courses about his some to which the state of before robbin lakar a ga ga av our and the out of a find countings in the control of the state of received the state of the state of the control of the c que n'attendre qu'il son bis augermate', Les reversed buston liver terrily can't make to a progress es es chenicas beaucoup de terrireit pror teux le greenways got al

the je eministral copie que la deje connerce, adage de la parie. On a l'alle pressure the first sage a liable of que valid area plus dans ma manon, min" "grade cause to so is excisent a plant as consisted quelque porteur, le n'es es plas d'act que dons pre-

paya l'estretton de votre femme et de vos enfane; augmente's de m'tevnis et ure à man tire que que vatre fireme el vos certars percusacet pies je me sens en état a précent de contempes l'asufe bear et firsant plus de dépense par ce moyée et je le rencenciam bien de la brane cei l'a en de one water as pourried lent out faire laire; on on- marder graqu'à present, de payersi lontes les de-En your new you is suppose riche, but si bon pouses do non femme, the way there is contained in very prour an brun et sen petits cofans, qu'il augmenta même les entrereus ansy bleu qu'de b sont actocheurs suivant laur desir; vetry femme et vos tueltement .-Quand ils sentirent que leur cien entans e'accoptumeraient à parter plus beunet it être dépendra de 14 prospérite de ma marenn et faire plus de depens que vous ne seriez en état de mes affaires, ils y prendetat injecte; checun de leur inire feine pais-même quand gous seriez d'eux s'apliquera desou mieur unx caractef objects do la payle. Le vayant loujoure sonte- famille, et mes afficires se relatiront. Cutsie et ans en correcteous à leur gre' sans que celu fot et mes cofame n'attordinct rien de que moi fo ec the to rotte bourse, ils sentiro ent moins le be- sai bien mieux donate d'eux, i . thi h rout de me seen de travailler pour in maison, que si toute plaire, Quand ils rereme que je no ies ferai trawas depense choit tirde de la unicon, parte que aciller avec moi que pour qu' le stein bien con-

de la liste d'ille, cerqui pronve unonte pour le pourroiert cénemes qu'a poporno : ils niedire on postered of in the Blind pin pour variethet. Thieut & mourger et & gag ar enx-grimen, on lieu qu'étant angi bien saus reveiller qu'en bayailtout, il peridiant maine d'arres con affaires de in termille. And its exacted a gran do traval el de monagrament, id - a root a permagner. the terriphica biens beauth a secret for caused andjours blanches, must be journ veriff the track Di nauches; sous surey mile in me . ice m tire Cette unade vos Magresostana detest the ouvrages de la mune . L'eux-eire milion un ceux de la premiera, cologne duce la lettre que timen-tel qu'ils ainnerent mains, qu'in craindront id voice of Jernierest, a donta) and observing payer makes day voice deplaced his vous tree percent from toute is dependen et coux de la seconde coloune roundle queut vous ve die les faire ine tilles & on ean les gons on place, s'e eent appoide. Il vos afinires iront real beuten tremment, a mais plice society of the green concernments votre foul course retended material marche, port inores dormare, re este estre i succe mille britis de plus; et vos peque breude gente endes en ports contre on de leitede l'Angleteffe confidence de paper ce vous à voite père, et peut ire qu' à la fie voite servicing and appropriate for the Commerce poles realist is in a configuration of the configu

Veus direx : rues uffareamor and, ton then de can concent set coprligé ' can femme et ence enfact the property of the bayest of the monage of along ten ils ne sont plus miles. 's prorta mais in listain modification of the moderation Je vous Bern proise une comparaison on pire, depose die jone se eres sontrer and je and 181 m. strager a past in value, spea been en bend de familier fo n'y suit pas aftent sinnet que je l'aires.

181 m. strager ces un value, spea been en bend de familier fo n'y suit pas d'abitien.

201 peut fire suit past d'abitien. tion de mon pier . Il in a sur & rose ; e m en Si votre pere matinuoit toujoum'à payor, qu'il vais taire au essiet araut, are in coal mut rap

nomes avec moi, et que je leur ferat partager tons les avantages de ma prospérite', ils m'aimerent, ils ue parlerent qu'en bien de moi, et mon pére m'aimerent que quand il m'a donne mon établissement (me constitution). A près ses reflexions vous vous mettres en devoir de les exécuter. Votre farame et ves enfane crierent, vous direct que vous afiex vous ruiner; ils vous prequerent de vetre bonrse de. de. Mais si vous êtes un bon pere vous ne les écouterex pas, vous persisteres dans votre desteit; vous payerez vous mêmes sentient de pentiront bientêt eux mêmes l'avantage.

Te crois que voue trouverez me comparaison juste. Votre pele c'est le Roi, ou l'Empire Britarhique; votre femme et vos enfaus, sont tous les gent en place; il faut-que vous les nourissiez et les entreteniez vous mêmes, ils n'en travailleront que mieuz pour vous, il ne vous en aimerons que mieuz, &c. &c. &c.

Je vons ai dit qu'il y avoit seize mille louis à Anglois que qui que ce soit?—Point de distincpayer d'augmentation. De ces seize mille louis tion rejettez tous ceux qui seront contraires à ce
al y en à déjà onze de payés par l'Acte des pricons en le continuaut; de sorte qu'il ne restera soyez toujours tranquilles, ressouvenez vous qu'il
cinq mille à payer de plus que coque vous payer y en a qui désireroient, bien que vous ne francez
actuellement, et ces cinq mille louis pourront être pas trauquilles—Mettez tout votre courage a enpayez en mettant une couple de chelins sur le vin, durer tout patiamment,

The second secon

de porte et le vin de madère comme je vous l'ai déjà dit ou de quelqu'autre manière que vos Représentant trouveront convenable.—Remarquez que vos Représentants, qui n'ont pas de places, sont coux qui désirent que vous payez votre l'acceptife, et qu'ils ne peuvent recevoir an est, de coque vous payères, qui est tent destines pour les gens en places.

Je you ai dit que si vous étiez d'opinion de payes la liste civile vous deviez ne pas élire les gens en placa; cela doit s'entendre aussi des Anglois qui ont tous voté du côte' des gans en place dans la Chambre. I' y en a qui vous disent qu'on ne doit pas conseiller de ne pas voter pour les Anglois, et moi, je vous dit que vous ne devez pau les élire, si vous êtes d'opinion pour la liiste civile. Ce n'est pas parcequ'ils se disent Anglois, c'est parcequ'ils seront contre l'opinion que vous voulez soutenir, il n'y a pas de bon sens de dire que vous devez élire des personnes qui sont contre votre opinion, parcequ'ils sont Anglois. D'ailleurs les Canadiens ne sont il pas d'aussi bons Anglois que qui que ce soit?—Point de distinction rejettez tous ceux qui serout contraires à ce que vous voulez obtenir. Soyez fermes, mais soyez tonjours tranquilles, ressouvenez vous qu'il y en a qui désireroient bien que vous ne francez pas trauquilles—Mettez tout votre courage a endurez tout patiamment,

